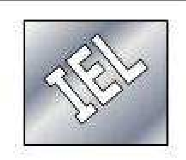


Inscriptions en ligne



Mode d'emploi du formulaire d'inscriptions en ligne aux cours

Avertissement

Les copies d'écrans proviennent des formulaires de différentes facultés afin de représenter les diverses possibilités d'inscriptions en ligne.

Lors de chaque publication du formulaire sur le portail PORTAIL.UNIGE.CH, un courrier électronique est envoyé à votre adresse électronique UniGe. Sur décision du Rectorat, cette adresse est l'un des canaux officiels de communication de l'institution avec les étudiants.

Navigateurs recommandés :

PC ->	**1- Mozilla Firefox (de préférence)** **2- Internet Explorer**

Mac ->	**1- Mozilla Firefox** **2- Safari** **Internet Explorer est à éviter**

ATTENTION : L'utilisation des boutons de navigation présents dans la barre d'outils de votre navigateur n'est pas autorisée dans cette application.
Si un message d'erreur apparait durant les inscriptions il est nécessaire de sortir complètement de l'application, de fermer le navigateur et de recommencer

IMPORTANT : Après être sorti du portail PORTAIL.UNIGE.CH il vous faut, pour des questions de sécurité, impérativement fermer complètement votre navigateur.

.

Connexion

URL: http://portail.unige.ch

Pour vous connecter au portail, vous utilisez vos identifiant et mot de passe UniGe.



Accès aux formulaires d'inscriptions aux cours



Choix du formulaire



❶ Rappel du type de formulaire et de la période concernée.

❷ Date jusqu'à laquelle vous pouvez visualiser, modifier, soumettre votre formulaire.

❸ Accès à votre ou vos formulaire(s) (un ou plusieurs formulaires en fonction de votre dossier d'études).



❶ Pour certaines facultés, choix (facultatif) de la filière à l'aide du menu déroulant.

Onglet Conditions préalables

Inscriptions aux cours

99-999-999 Guillaume Tell : Inscriptions aux cours annuels et/ou du semestre d'automne 2007

❶ Conditions préalables → Enseignements obligatoi → Enseignements à option → Récapitulation

Onglet suivant

Vous êtes tenu-e de prendre connaissance du mode d'emploi des inscriptions en ligne IEL avant de procéder à vos inscriptions en cliquant sur le lien :

Mode d'emploi du formulaire ❷

CONDITIONS LEGALES ❸

Après avoir saisi tout ou partie de ses inscriptions dans les différents onglets du formulaire, l'étudiant-e est tenu-e, avant de quitter le navigateur, d'enregistrer ses inscriptions à l'aide du bo le dernier onglet de chaque formulaire.

Les données sont alors contrôlées et d'éventuelles erreurs signalées. Le formulaire est effectivement pris en compte lorsqu'aucun message d'erreur n'a été retourné. Dans le cas contraire inscriptions puis soumettre à nouveau le formulaire.

Un formulaire soumis sans erreur pourra ensuite être imprimé. L'étudiant-e doit conserver précieusement la version imprimée. Aucune réclamation ne sera acceptée sans la présentation formulaire.

La dernière version électronique du formulaire archivée dans l'application informatique fait foi. Elle reste disponible en ligne jusqu'à la prochaine session d'inscriptions.

L'étudiant-e est tenu-e d'annoncer toute anomalie constatée sur son formulaire au secrétariat des étudiants de sa faculté. En cas de divergence, le règlement d'études et le plan d'études fo

Sauf mention contraire explicite, les crédits affichés dans les formulaires d'inscription en ligne représentent la dotation en crédits des cours selon le plan d'études, et non pas les crédits dé cas de doute sur le nombre de crédits effectivement acquis ou de divergence avec le procès-verbal d'examens, c'est ce dernier qui fait foi.

DIRECTIVES FACULTAIRES ❹

Stages extérieurs

Le plan d'études prévoit la participation aux Modules en Réseau (MER I et II) de la Haute école fédérale de sport de Macolin. Nous vous conseillons de suivre le MER I durant les vacances d année d'études, et le MER II durant les vacances d'été précédant votre troisième année d'études. Les inscriptions se font directement sur le site de l'OFSPO, via une procédure d'inscription temps limité. Le secrétariat de l'ISMMS-EEPS vous fournira des informations précises en temps voulu.

COMMUNICATIONS DE LA FACULTE ❺

A titre indicatif pour le secrétariat de l'ISMMS, veuillez indiquer ou rappeler la deuxième compétence (mineure) que vous avez choisie :

Orientation "enseignement" - Faculté des Sciences ☐

Orientation "enseignement" - Faculté des Lettres ☐

Orientation "enseignement" - Faculté des Sciences économiques et sociales ☐

Orientation "entraînement et performance" - Faculté des Sciences ☐

Orientation "santé, fitness, APA" - Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation ☐

CONDITION(S) IMPERATIVE(S) POUR POURSUIVRE L'INSCRIPTION

J'ai lu et j'accepte sans réserve le contenu de cet onglet ☐ ❻

POUR POURSUIVRE L'INSCRIPTION

Veuillez cliquer sur les rectangles du parcours fléché situé au haut de cette page.

Choix formulaire ❼ Onglet suivant

❶ Les différentes étapes de l'inscription en ligne sont représentées par ces boutons (ou onglets) sur lesquels vous devez cliquer pour remplir votre formulaire. Le formulaire de demande d'inscriptions commence toujours par l'onglet "Conditions préalables" et se termine par l'onglet "Récapitulation". Le nombre d'onglets d'études, de même que leur libellé, qui apparaissent entre ces deux onglets est fonction de votre dossier d'études. Vous serez invité-e à soumettre votre demande d'inscription dans l'onglet "Récapitulation".

❷ Lien sur le présent mode d'emploi dont vous êtes tenu-e de prendre connaissance.

❸ Conditions légales liées à l'utilisation du formulaire de demande d'inscriptions en ligne.

❹ Directives éventuelles de la faculté.

❺ Informations pouvant être demandées par la faculté à titre indicatif.

❻ Vous êtes tenu-e de valider par une coche la lecture du contenu de cet onglet (mode d'emploi compris) afin de pouvoir accéder à l'onglet suivant du formulaire.

❼ Possibilité de choisir un autre formulaire (si existant) ou de revenir sur le présent formulaire.

Onglets d'inscriptions

➔ *Enseignements obligatoires* (exemple)



ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Code Cours	Nom Cours	Crédits Cours	Période	Résultat	Inscription
5010	Droit des personnes physiques et de la famille *Enseignant* : LEUBA ORLER A. / PAPAUX VAN DELDEN M.-L.	10	Annuel	4.00 *Tentative* : 1	☑
5069	Droit pénal général	10 (acquis)		Equiv *Tentative* : 1	
5051	Droit constitutionnel *Enseignant* : M. HOTTELIER	10	Annuel		☑
5011B	Droit des obligations *Enseignant* : C. CHAPPUIS	11	Annuel		☑
5392	Droits fondamentaux et contentieux de droit public *Enseignant* : A. AUER	5	Printemps		☑
5012	Droits réels *Enseignant* : B. FOEX	5	Automne	4.50 *Tentative* : 1	☐
5025	Droit des sociétés *Enseignant* : R. TRIGO-TRINDADE	9 (acquis)	Annuel	Dispense *Tentative* : 1	
5335	Rhétorique et stylistique *Enseignant* : G. AUBERT	4	Annuel		☑
5334	Recherche juridique informatisée	3 (acquis)		5.00 *Tentative* : 1	

Crédits: 62

❶ En cliquant sur cet onglet vous allez pouvoir effectuer votre demande d'inscriptions aux enseignements obligatoires.

❷ Lien sur le programme des cours.

Ce lien n'est pas accessible pour les enseignements déjà acquis et non réinscriptibles.



Droit des personnes physiques et de la famille

Code	Durée par semaine	Horaire
5010 CR01	1 h de cours	Annuel
5010 SDT01	2 h de séance de travail	Annuel

Enseignant(s)
LEUBA Audrey, professeur ordinaire, coordonnées professionnelles
PAPAUX VAN DELDEN Marie-Laure, professeur adjoint, coordonnées

Descriptif
Le droit des personnes définit le statut fondamental de la personne

❸ ☐ Case vide= cours inscriptible par une coche ➔ ☑

❹ ☑ Case grisée et cochée= cours préinscrit, modification impossible.

❺ Crédits: 62 Indication du total cumulant les crédits déjà acquis et les crédits correspondant aux cours dont la case d'inscription est cochée.

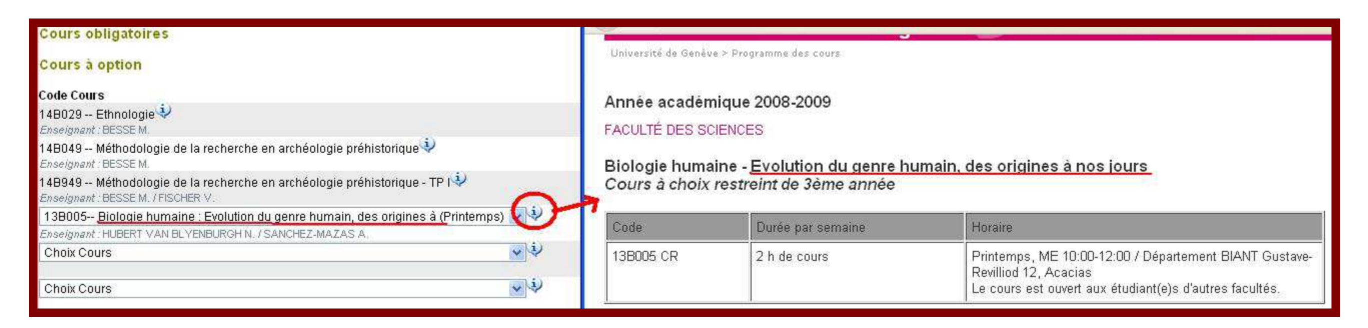
➔ *Cours à choix dans liste prédéfinie* *(exemple)*



❶ Historique des crédits déjà acquis.

❷ Choix du cours dans le menu déroulant.

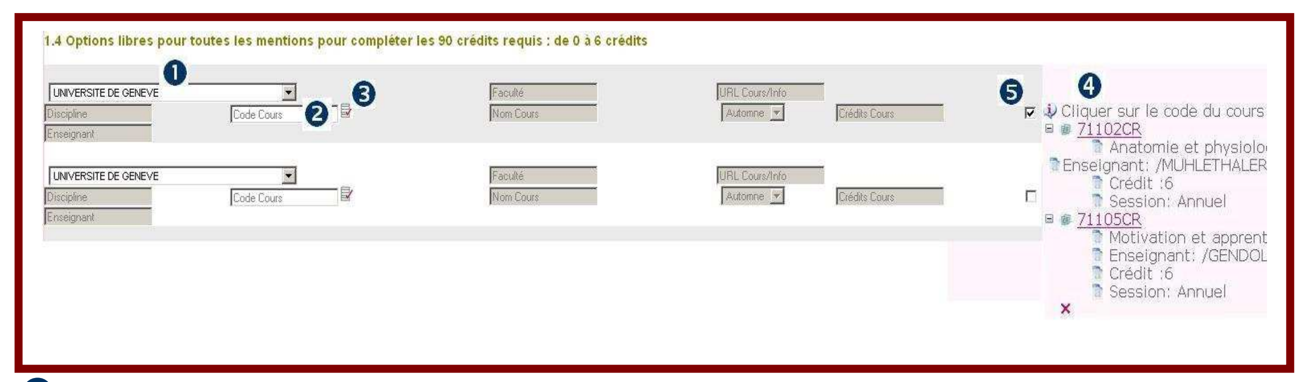
L'intitulé du cours étant concaténé avec la périodicité d'inscription celui-ci peut se trouver tronqué. Si vous désirez connaître l'intitulé complet il vous suffit de cliquer sur ⓘ pour ouvrir la page du "programme des cours" correspondant après avoir sélectionné le cours.



❸ Lors du choix du cours, la case inscription est automatiquement cochée. Vous pouvez annuler la demande d'inscription en décochant la case ou en cliquant sur "Choix". Vous pouvez aussi cliquer sur un autre cours si vous désirez changer de choix d'inscription.

➔ *Options libres* *(exemple)*

1 - Choix au sein de l'Université de Genève

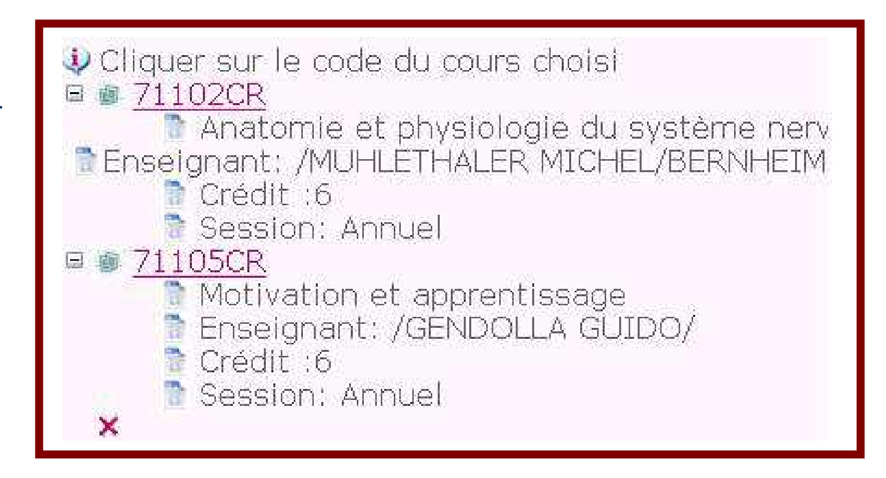


❶ Menu déroulant, par défaut UNIVERSITE DE GENEVE. Dans ce cas seul le numéro de matière est à saisir.

❷ Indiquez le numéro du cours (minimum 3 caractères pour la recherche).

❸ En cliquant sur ce bouton vous ouvrez une fenêtre vous permettant de choisir le cours

❹ Choisissez le cours en cliquant sur le numéro ou cliquez sur la croix pour fermer la fenêtre.



❺ La case inscription sera automatiquement cochée quand vous fermerez la fenêtre.

Exemple:



2 - Choix hors Université de Genève



Il est important de donner un maximum de détails sur le cours désiré. Le champ URL est facultatif, les champs Discipline (uniquement pour SES UniGe) et Crédits sont inactifs. Tous les autres champs sont à renseigner. S'il vous manque une information mettre "inconnu" ou une explication dans le champ. Le champ URL Cours/ Info vous permet de mettre des indications complémentaires sur le cours, son URL par exemple. **Vous devez valider votre choix en cochant la case inscription.**

Exemple:



Important: L'acceptation des demandes d'inscriptions aux cours hors faculté est soumise à la validation des conseiller-ère-s aux études.

➔ ***Inscriptions aux modules*** ***(exemple)***

Dans les cas d'inscription à un module, choix du (des) module(s) en cliquant sur "Afficher la liste de choix"



1.3.1.3.1 2 alternatives de la Mention A
Afficher la liste de choix



1.3.1.3.1 2 alternatives de la Mention A
Fermer la liste de choix

--Choix--
--Choix--
Mention A: Européanisation et politique économique comparée
Mention A: Gouvernance et action publique

Exemple:



1.3.1.3.1.2 Mention A: Gouvernance et action publique

Discipline	Code Cours	Nom Cours	Période	Crédits Cours	Inscription
	4312001CR	Gouvernance et action publique I	Automne	3	☐
Enseignant : VARONE F.					

Vous devez valider vos choix en cochant la case inscription: ☑, pour autant que cette dernière n'ait pas été cochée à l'avance.

Onglet Récapitulation



Avant de soumettre votre formulaire vous êtes invité-e à contrôler vos inscriptions.

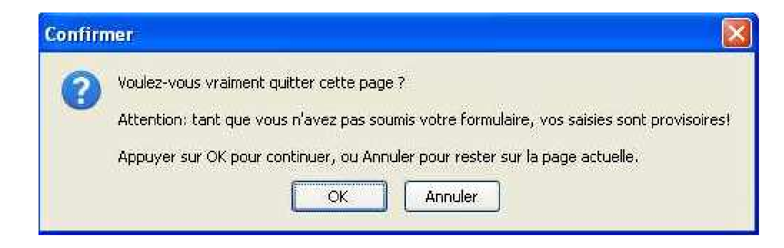


❶ Formulaire récapitulant les inscriptions effectuées. En cas d'acquis précédents, ceux-ci sont aussi affichés. Les inscriptions effectuées au semestre précédent sont indiquées par une coche bleue, les préinscriptions ou inscriptions effectuées au semestre courant sont indiquées par une coche rouge.

❷ Ce message ainsi formulé n'apparaît que lorsque vous n'avez jamais soumis de formulaire.

❸. Après avoir contrôlé vos demandes d'inscriptions vous **devez** soumettre votre formulaire en cliquant sur ce bouton.

IMPORTANT : Sur l'onglet "Récapitulation" si vous n'avez pas soumis vos saisies et que vous cliquez sur un autre bouton que "Soumettre" ce message apparait pour vous le rappeler.

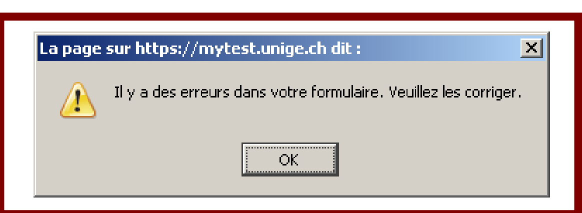


Si vous cliquez sur «OK » vos saisies ne seront pas soumises.

Soumission du formulaire

Une fois votre formulaire rempli, vous devez le soumettre en cliquant sur le bouton prévu à cet effet. Un contrôle du formulaire est alors effectué.

➔ *Formulaire avec erreurs*





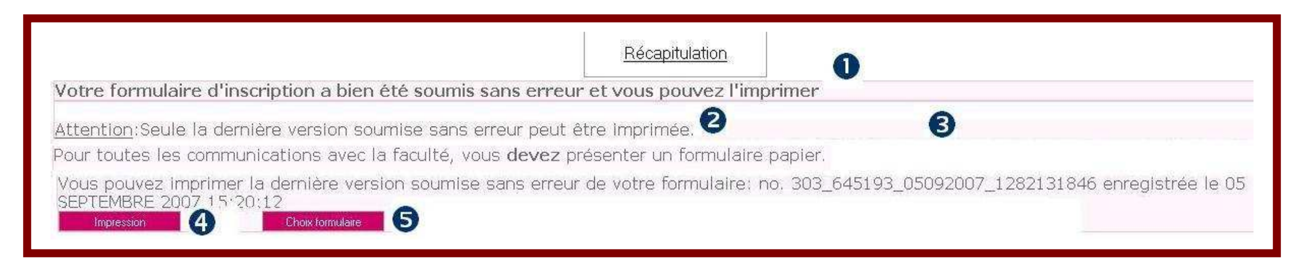
Dans cet exemple, des champs obligatoires n'ont pas été renseignés.



Dans cet exemple, le même cours a été choisi deux fois.

Dans tous les cas retournez dans l'onglet concerné pour corriger l'erreur et soumettez à nouveau votre formulaire.

➔ *Formulaire sans erreur*



❶ Message indiquant qu'aucune erreur n'a été détectée lors du contrôle de vos inscriptions.

❷ Vous devez toujours imprimer et garder la dernière version soumise sans erreurs de votre formulaire de demande d'inscriptions.

❸ Un numéro d'identification unique est généré à chaque soumission sans erreur de votre formulaire.

❹ Impression du formulaire

❺ Possibilité de choisir un autre formulaire (si existant) ou de revenir sur le présent formulaire.

➔ *Exemple de formulaire de demande d'inscriptions*

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ECOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRETATION

225_645117_30082007_1617932839

Votre demande d'inscriptions aux cours annuels et/ou du semestre d'automne 2007

No d'immatriculation :	99-999-99
Année de règlement :	**2005**
Code formation :	**B6INTER**
Grade postulé :	**Maîtrise universitaire en interprétation de conférence**
Début :	**automne 2006**
Comb. linguistique :	**IT-DE-EN**

MONSIEUR
TELL Guillaume
AV. de l'Arbalète 19
1200 GENEVE

Date d'émission : 23 AOÛT 2007
Dernière mise à jour: 23 AOÛT 2007 09:32:31

Clôture des inscriptions : 15 SEPTEMBRE 2007

Vous êtes tenu-e de prendre connaissance du mode d'emploi des inscriptions en ligne IEL avant de procéder à vos inscriptions en cliquant sur le lien :

mode d'emploi du formulaire IEL

CONDITIONS LEGALES

Après avoir saisi tout ou partie de ses inscriptions dans les différents onglets du formulaire, l'étudiant-e est tenu-e, avant de quitter le navigateur, d'enregistrer ses inscriptions à l'aide du bouton "Soumettre" présent dans le dernier onglet de chaque formulaire.

Les données sont alors contrôlées et d'éventuelles erreurs signalées. Le formulaire est effectivement pris en compte lorsqu'aucun message d'erreur n'a été retourné. Dans le cas contraire, l'étudiant-e doit rectifier ses inscriptions puis soumettre à nouveau le formulaire.

Un formulaire soumis sans erreur pourra ensuite être imprimé. L'étudiant-e doit conserver précieusement la version imprimée. Aucune réclamation ne sera acceptée sans la présentation de la version imprimée du formulaire.

La dernière version électronique du formulaire archivée dans l'application informatique fait foi. Elle reste disponible en ligne jusqu'à la prochaine session d'inscriptions.

L'étudiant-e est tenu-e d'annoncer toute anomalie constatée sur son formulaire au secrétariat des étudiants de sa faculté. En cas de divergence, le règlement d'études et le plan d'études font foi.

Sauf mention contraire explicite, les crédits affichés dans les formulaires d'inscription en ligne représentent la dotation en crédits des cours selon le plan d'études, et non pas les crédits déjà acquis par l'étudiant-e. En cas de doute sur le nombre de crédits effectivement acquis ou de divergence avec le procès-verbal d'examens, c'est ce dernier qui fait foi.

CONDITION(S) IMPERATIVE(S) POUR POURSUIVRE L'INSCRIPTION

J'ai lu et j'accepte sans réserve le contenu de cet onglet ✔

MASTER EN INTERPRETATION DE CONFERENCE

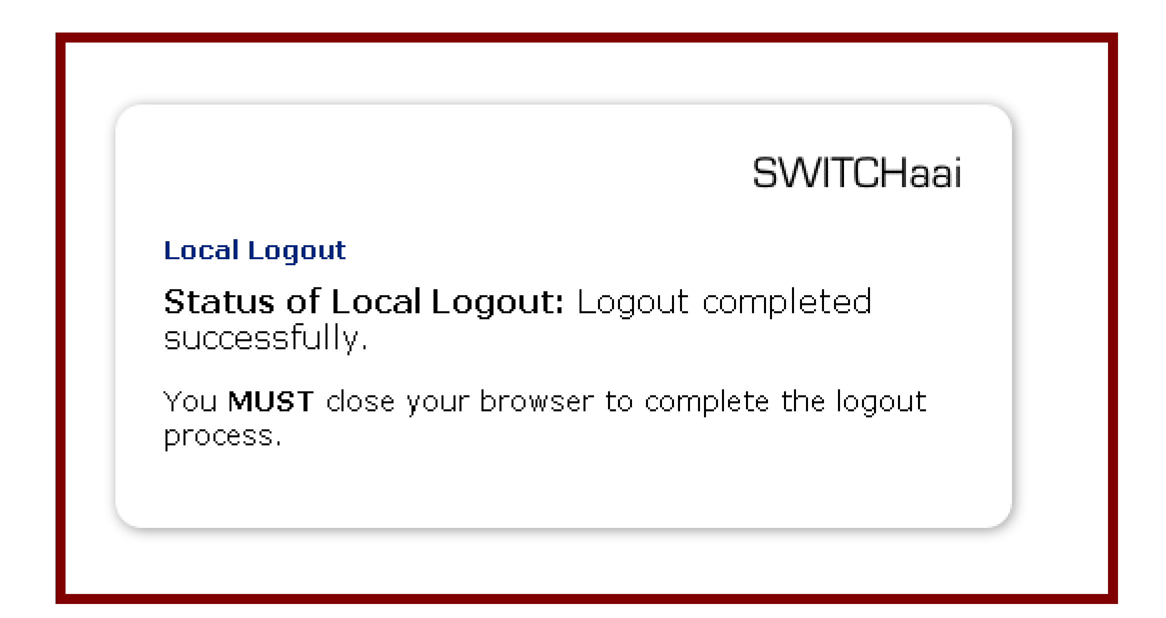
Module 2 - Interprétation consécutive I

Code Cours	Nom Cours	Crédits Cours	Période	Résultat	Inscription
BI20000	Interprétation consécutive générale I		Automne		✔
Enseignant : NEWTON I.					
BI20106	Interprétation consécutive DE/IT I		Automne		✔
Enseignant : ARCIDIACONO P.					
BI20206	Interprétation consécutive EN/IT I		Automne		✔
Enseignant : BIASSE M.-P.					

-- FIN --

Déconnexion





IMPORTANT : Après être sorti du portail UNIGE il vous faut, pour des questions de sécurité, impérativement fermer complètement votre navigateur.